

Assemblée Générale « Sur les pas des Huguenots » 2017



L'Assemblée Générale de l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » aura lieu à Rochemaure (Ardèche) sur le tronçon « Sur les pas des Huguenots » provenant des Cévennes, **le vendredi 12 mai 2017**.

Dès 10h00 Accueil, (pour les membres émargement) à la salle municipale de Rochemaure.

A 10h30 se tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Rapport moral et rapport d'activité 2016
- Rapport Financier et approbation des comptes 2016
- Actions et budget prévisionnel 2017
- Montant cotisation annuelle 2018
- Renouvellement d'une partie des administrateurs
- Informations diverses

En cas d'absence, les membres de l'Association sont invités à nous faire parvenir une procuration au siège ou par courriel. info@surlespasdeshuguenots.eu (voir modèle de procuration ci-dessous)

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2017 pourront participer aux votes. (voir modèle d'adhésion ci-dessous)



A 12h30, le repas est proposé au Restaurant L'Auberge de Rochemaure (qui se situe à proximité de la Salle des fêtes) au prix de 25 € le menu :
Entrée : Brick de chèvre sur tapenade et sa petite salade
Plat : pintade rôtie aux olives, garniture provençale
Dessert : Bavarois aux fraises
Vin - café

Réservation avant le 5 mai 2017

Pour nous permettre de commander les repas, de garantir un service rapide et ainsi de ne pas mettre en péril la suite du programme, merci de réserver vos repas au secrétariat de l'Association avant le 5 mai 2017.

Par courriel admin@surlespasdeshuguenots.eu , dans ce cas, le repas sera encaissé à l'accueil de l'AG.

Par envoi postal au siège, dans ce cas, veuillez joindre le chèque à l'envoi.

(voir bulletin d'inscription ci-dessous)

Le programme de l'après-midi intègre une conférence et la visite du château de Rochemaure:

- **14h15** : Conférence de Jean Paul Chabrol. « D'un refuge l'autre : Du refuge Cévenol au Refuge Huguenot ».
- **15h30** : Visite guidée du château en présence de Monsieur Christian Lecerf, Maire de la commune et passionné d'histoire et de patrimoine.

Fin de la journée prévue **vers 16h30**.



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

RÉSERVATION REPAS AG 2017 **avant le 5 mai**

Je soussigné(e).....
souhaite prendre le repas, lors de l'Assemblée Générale de l'Association « Sur les pas des Huguenots » du
12 mai 2017, à L'Auberge de Rochemaure.

Je m'inscris pour repas à 25 € : Total € (chèque à établir au nom de l'Association Sur les pas des
Huguenots).

Merci d'adresser cette réservation au siège social de l'Association par courrier ou courriel :
Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
info@surlespasdeshuguenots.eu



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

PROCURATION AG Ordinaire 2017

Etant absent à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Sur les pas des Huguenots » qui se
déroulera le vendredi 12 mai 2017 à Rochemaure (Ardèche), je soussigné(e) Mme/M.....
.....
donne procuration pour les votes à Mme/M.....
Fait à le2017
Signature :

Merci d'adresser cette procuration au siège social de l'Association par courrier ou courriel :
Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
info@surlespasdeshuguenots.eu



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

CAMPAGNE ADRESSES COURRIELS

Pour nous permettre la mise à jour des adresses courriels déjà en notre possession, d'engager moins de frais postaux
lors de nos échanges avec vous et de nous assurer que tous les membres sont bien destinataires de la lettre
d'information mensuelle nous vous prions de bien vouloir nous transmettre les informations ci-dessous.

Je soussigné(e), Nom - Prénom / Structure
 Adresse/Commune :
 Adresse courriel :

autorise l'Association d'intégrer mon adresse courriel dans la base de données numérique de l'Association et de
m'adresser la lettre d'information mensuelle par publipostage. L'Association s'engage que ce fichier ne sera pas
transmis à des tiers.

Fait à : Le2017
Signature :

Merci d'adresser cette réservation au siège social de l'Association par courrier ou courriel :
Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
info@surlespasdeshuguenots.eu



CANDIDATURE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017

Je, soussigné(e), Nom Prénom :
 Adresse :
 Commune :
 Adresse courriel :

Déclare être à jour de mes cotisations et être candidat au poste d'administrateur de l'Association « Sur les pas des Huguenots »

Fait à : Le2017

Signature :

Merci d'adresser cette candidature au siège social de l'Association par courrier ou courriel :

Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit

info@surlespasdeshuguenots.eu



BULLETIN D'ADHESION 2017

Je soussigné(e), Nom - Prénom / Structure
 Adresse :
 Commune :
 Adresse courriel :

Déclare souhaiter adhérer à l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » pour l'année 2017

Cotisation Annuelle 2017 : €

Fait à : Le2017

Signature :

Un reçu fiscal sera envoyé aux particuliers et une facture acquittée aux professionnels, en mars-avril 2018. Une facture acquittée peut-être envoyée dès l'adhésion aux professionnels qui en font la demande.

Les cotisations sont variables en fonction du type de structure et pour les EPCI en fonction du nombre de km du sentier « Sur les pas des Huguenots » développé sur leur territoire.

Structures	Cotisations 2017	Structures	Cotisations 2017
Particuliers	15 €	Communes > 5 000 < 10 000 hab.	480 €
Associations et entreprises	60 €	Communes > 10 000 < 20 000 hab.	600 €
Hébergeurs partenaires	70 €	Communes > 20 000 hab.	1 200 €
Communes < 500 hab.	60 €	Intercommunalités < de 25 km	600 €
Communes > 500 < 1 000 hab.	120 €	Intercommunalités > de 25 km < 50 km	1 200 €
Communes > 1 000 < 2 000 hab.	240 €	Intercommunalités > de 50 km	1 500 €
Communes > 2 000 < 5 000 hab.	360 €		



BULLETIN DE DON 2017

Je, soussigné(e), Nom Prénom/Structure

Adresse :

Commune :

Adresse courriel :

Déclare faire don à l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » de la somme de : €

Fait à : Le2017

Signature :

Un reçu fiscal sera envoyé en mars-avril 2018.

Les chèques et virements sont à établir à l'ordre de « Association Sur les pas des Huguenots » et les bulletins sont à adresser au siège de l'Association nationale « **Sur les pas des Huguenots** » - **C/o Communauté de communes du Pays de Dieulefit – 8 Rue garde de Dieu – 26220 Dieulefit.** (RIB en bas de ce document)

Nota : L'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » est reconnue d'intérêt général. **Vos cotisations et dons au profit de l'Association peuvent donc faire l'objet d'une réduction d'impôts** selon l'article 200 du code général des impôts pour les particuliers (article 238 pour les entreprises).